

Origine et qualité des semences

En 2025 également, SEED Luxembourg procède à une distribution de semences potagères locales. Les semences proviennent en grande partie du jardin potager d'Ansembourg (numéro d'exploitation SER 8245 0000 015-80) et sont certifiées biologiques sous le code LU-BIO-05. Elles sont produites, nettoyées, testées et stockées par Frank Adams et Eric Defourny. Les variétés cultivées sont des variétés traditionnelles reproductibles d'Allemagne, de Belgique et de France, qui ont fait leurs preuves en termes de culture et de rendement et qui se sont bien adaptées aux conditions climatiques du Luxembourg en raison de la multiplication continue des semences.

Grâce à la diversité génétique au sein des variétés (variabilité génétique intravariétale) et à une culture 100 % sans pesticides, les plantes ont appris à se défendre par elles-mêmes contre les situations de stress telles que les ravageurs, les maladies et les conditions climatiques défavorables. Les variétés « flexibles et capables d'apprendre » interagissent avec leur environnement et peuvent s'adapter à la fois spontanément et à moyen et long terme à des conditions de culture changeantes ainsi qu'à des situations et des environnements nouveaux. SEED assume la responsabilité de la qualité des semences vis-à-vis de l'administration agricole et des utilisateurs. Il s'agit de quatre critères : Identité variétale, pureté des semences, faculté germinative et santé des semences.

Avant que les semences SEED ne soient distribuées, un test de germination est effectué pour déterminer la force germinative (rapidité et régularité de la germination), la santé des plantules et le taux de germination en pourcentage. Les taux de germination minimaux légalement requis pour une commercialisation de semences se trouvent dans le règlement Grand Ducal du 20 octobre 2021 relatif à la commercialisation des semences de légumes (https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2021/10/20/a792/jo#attachment_3).

Objectif de l'initiative

L'idée derrière le projet de semences n'est pas basée sur le principe habituel producteur-consommateur ; il s'agit plutôt de préserver la diversité des plantes alimentaires, qui a fortement diminué au cours du siècle dernier. Conserver la diversité dans les congélateurs des banques de semences est un bon moyen ; toutefois, une centralisation statique ne suffit pas. La diversité des plantes alimentaires devrait également et surtout être maintenue, développée et élargie par le biais d'une diversification dynamique. Le meilleur moyen d'y parvenir est de mettre en place des initiatives régionales de semences, dans lesquelles de nombreuses personnes cultivent des variétés traditionnelles dans des jardins et des champs et reproduisent leurs semences en boucle. Les aspects fondamentaux sont non seulement la conservation des variétés locales traditionnelles, mais aussi les processus de développement et d'adaptation résultant de la multiplication régulière des semences, ainsi que l'utilisation des variétés régionales sur les marchés locaux, selon la devise « de la semence à l'assiette ». Les projets de semences régionales diversifiées ne devraient pas être dirigés uniquement par quelques experts, mais par une alliance aussi large que possible entre l'éducation, la politique, l'économie, la recherche et la société. Les jardiniers amateurs, notamment, peuvent contribuer à la conservation de la diversité des plantes alimentaires et des semences en cultivant leurs propres semences dans leur jardin et en les échangeant avec d'autres.

Distribution de semences

Dans le cadre de la législation luxembourgeoise actuelle sur les semences, les semences de SEED sont distribuées gratuitement, ce qui ne permet toutefois pas de couvrir les coûts élevés de la production de semences, en grande partie manuelle. SEED remercie toutes les personnes qui soutiennent le projet par leurs dons; toutefois, ces dons volontaires n'ont malheureusement pas suffi ces dernières années pour couvrir au moins les coûts de production.

Cette année encore, la distribution des semences se fera par le biais des points de distribution publics habituels, que SEED remercie également chaleureusement pour leur soutien. Des bourses aux semences et aux plantes, auxquelles SEED participera, seront également organisées. Vous trouverez de plus amples informations dans les lettres d'information de SEED, sur le site web et sur Facebook.

Et encore un conseil pratique :

Les semences qui ne sont pas semées cette année peuvent être stockées pour une utilisation ultérieure. Pour cela, les graines doivent être conservées dans un récipient hermétique, dans un endroit frais et sombre. Des pots de confiture ou des bocaux à conserves conviennent par exemple à cet effet.